



DOSSIER DE PRESSE

FESTIBAT 2010
22 Octobre 2010
10h00 à minuit
Cité des Sciences & l'Industrie à La Villette

Contact Presse

MNRA : Elisabeth MARZAT – Tél. : 01 53 21 12 44 – 06 65 59 61 69

Mail : emarzat@mnra.fr



SOMMAIRE

Edito des présidents

Jean-Luc CANNEE, Président de la CAPEB Région Ile-de-France p. 3

Robert GOINAUD, Président de la MNRA p. 4

Communiqué de presse p. 5

Annexes

Présentation de la MNRA p. 8

Présentation de la CAPEB

- Région Ile-de-France p. 9
- Paris et Petite couronne p. 10
- Grande couronne p. 10
- Seine-et-Marne p. 11





**Message de Jean-Luc CANNEE,
Président de la CAPEB Région Ile-de-France**

« Faire de FESTIBAT® l'événement de la rentrée pour les artisans du Bâtiment »

En septembre 2009 au terme de la première édition, j'avais évoqué la possibilité d'inscrire cette manifestation dans la durée et faire de FESTIBAT® l'événement de la rentrée pour les artisans du Bâtiment.

De nouveau les équipes de la CAPEB et de la MNRA se sont mises au travail et le 22 octobre 2010, la deuxième édition de FESTIBAT® voit le jour.

Nous avons changé de lieu parce qu'il faut sans cesse se renouveler, mais nous n'avons pas changé la forme. Comme en 2009, vous retrouverez un salon professionnel pour vous informer auprès de nos partenaires exposants.

Certains étaient présents lors de la première édition et nous sommes très heureux de les retrouver à nos côtés cette année. D'autres sont sur FESTIBAT® pour la première fois, nous espérons qu'ils garderont un excellent souvenir de cette manifestation.

Sur FESTIBAT®, vous pourrez également assister à des tables rondes sur des sujets d'actualité. Les perspectives ouvertes par le développement durable et les économies d'énergie pour les artisans du Bâtiment, un point sur les retraites et pour finir une présentation sur la prise en compte de la sécurité sur les chantiers. Pour terminer la journée, nous vous proposons un cocktail dînatoire accompagné d'un orchestre de Jazz, puis vous aurez la possibilité de danser. Informations, contacts professionnels, et convivialité restent les trois grands axes de FESTIBAT®.

C'était, dès l'origine, la volonté de la CAPEB et de la MNRA, les deux partenaires organisateurs de cette manifestation.

Toute l'équipe organisatrice espère que vous les retrouverez tout au long de cette journée et je vous souhaite à tous un excellent FESTIBAT® 2010.





Message de Robert GOINAUD,
Président de la MNRA
Président d'honneur de la CAPEB Gironde

« FESTIBAT® au service de l'économie de proximité »

Fort du succès de la première édition de FESTIBAT®, la MNRA a le plaisir de proposer à nouveau en 2010 un rendez-vous à la fois professionnel et convivial aux artisans du bâtiment franciliens. Né d'une idée commune avec son partenaire historique, la CAPEB, FESTIBAT® est maintenant inscrit dans les rendez-vous de la rentrée des artisans.

Véritable pilier de l'économie de proximité de notre pays, l'artisanat du bâtiment avec 98 % des entreprises, 67 % des effectifs, et 62 % du chiffre d'affaires demeure, sans nul doute, la Première entreprise de France du bâtiment.

Historiquement proche de la CAPEB pour promouvoir une protection complémentaire durable pour les artisans du bâtiment, la MNRA sera à nouveau là avec ses experts pour apporter un éclairage sur les points clés d'une bonne couverture. En effet, à l'heure de la réforme des retraites, il est, plus que jamais, indispensable de faire le point sur ses droits, de mieux connaître les solutions qui permettent de sécuriser son propre avenir et celui de ses proches. Tout au long de FESTIBAT®, nos conseillers seront à votre écoute pour vous aider dans cette démarche. N'hésitez pas à les solliciter !

Etant moi-même artisan du bâtiment, je sais combien il est important de pouvoir échanger pour avancer, pour innover, tant sur la partie technique de son métier que dans l'exercice de ses responsabilités de chef d'entreprise.

J'espère sincèrement que FESTIBAT® répondra à toutes vos attentes.



Communiqué de presse

FESTIBAT, 2^{ème} édition du rendez-vous des Artisans du Bâtiment d'Ile-de-France

22 octobre 2010, Cité des Sciences et de l'Industrie à La Villette - La CAPEB Région Ile-de-France et la MNRA, la Mutuelle des artisans, inaugurent aujourd'hui la deuxième édition de Festibat. Avec une plage horaire élargie de 10h00 à minuit, un programme de tables rondes plus dense, Festibat s'inscrit dans le temps pour devenir le salon de la rentrée pour l'ensemble des acteurs régionaux du bâtiment.

Dans un secteur majoritairement composé de petites entreprises, FESTIBAT se veut être un point de rencontre entre tous les acteurs du secteur, fournisseurs, prestataires, conseils.

En Ile-de-France, l'artisanat du bâtiment compte 60 000 entreprises et emploie 1150 000 salariés. Un secteur de poids qui totalise 13 milliards de chiffre d'affaires.

Festibat, en quelques chiffres :

- 34 exposants
- 2 500 m² d'exposition et d'animation
- 1 400 visiteurs attendus

Un programme complet qui a pour ambition de « joindre l'outil à l'agréable »

Pour cette deuxième édition les tables rondes se concentrent sur trois thèmes importants pour les artisans du bâtiment :

- **Les artisans du bâtiment et le développement durable**

Face aux évolutions avérées et à venir des contraintes techniques, des contraintes du marché, face à une nouvelle demande des donneurs d'ordre et aux objectifs ambitieux du Grenelle de l'environnement, les artisans du bâtiment ont entrepris les mutations nécessaires pour offrir à leurs clients les conseils professionnels et les solutions techniques les plus adaptés. Par la formation ou en entrant dans la démarche ECO Artisan®, de façon individuelle ou regroupés sous l'égide de l'offre ECO Rénovation®, ils démontrent une réelle prise de conscience des problématiques d'amélioration de la performance énergétique et une volonté affirmée de prendre part aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux posés par le développement durable.

- **La réforme des retraites, quels impacts pour les artisans ?**

- le cadre et les objectifs généraux de la réforme des retraites





- les points susceptibles de concerner plus particulièrement les indépendants (ex : le dispositif carrière longue, la situation des polypensionnés, la pénibilité, etc.)
- Qu'en est-il de la Loi Madelin ?

- **La sécurité sur les chantiers**

Zoom sur le partenariat CAPEB MNRA

Après un premier partenariat national signé entre la CAPEB et la Mutuelle des artisans en 2007, les deux entités ont décliné des partenariats au niveau local en donnant l'opportunité aux CAPEB départementales de s'associer à la MNRA. Ainsi un partenariat avec la CAPEB Ile-de-France a été initié.

Cette déclinaison locale pour ces deux acteurs de proximité vise notamment à permettre la réalisation d'événements locaux dédiés aux artisans du bâtiment, mais aussi à développer leur information en matière de protection sociale complémentaire.



ANNEXES



Annexe 1

Présentation de la MNRA, la Mutuelle des artisans

Première mutuelle de retraite créée par et pour les artisans, la MNRA leur offre depuis 1986 une gamme complète de produits d'épargne retraite, prévoyance, couverture santé ainsi qu'un conseil personnalisé.

Des produits dédiés aux artisans et indépendants

Après avoir été en 1994 un des premiers opérateurs à diffuser un contrat retraite « Loi Madelin », la MNRA figure aujourd'hui, avec ses garanties, Aria Groupe et Aria Evolution, parmi les leaders de ce marché.

Pour mieux répondre aux attentes de ses différents publics, la MNRA propose aussi une large palette de services et de prestations de prévoyance : diagnostic social, compléments d'indemnités journalières, assurance dépendance, assurance décès, garantie obsèques, assistance, une complémentaire santé ainsi que la GSC (assurance chômage dédiée aux chefs d'entreprise indépendants)

Un ensemble mutualiste sans équivalent dans le secteur de l'artisanat

- Des équipes de conseillers mutualistes présents sur l'ensemble du territoire français
- Un numéro de téléphone unique dédié aux adhérents 0810 66 66 72
- Une structure de formation dédiée : MNRA Formations, lui permet de former ses collaborateurs à ses techniques de vente-conseil mais aussi les accompagner tout au long de leur carrière. La MNRA met également à la disposition de ses partenaires cet outil de formation
- Une filiale de gestion d'actifs dédiée : Indép'am, assure le professionnalisme et la sécurisation des actifs de la MNRA

Comme toutes les mutuelles, la MNRA est un organisme à but non lucratif, qui réinvestit ses excédents de gestion au profit exclusif de ses adhérents.

Chiffres clés :

- Chiffre d'affaires 2009 : 144,2 M€
- 290 000 adhérents dont **8 000 artisans du bâtiment francilien**
- 307 000 contrats retraite
- 74 000 contrats prévoyance
- 50 000 bénéficiaires de rentes

Membre de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), la MNRA est aussi partenaire officiel de nombreuses organisations de l'artisanat : l'Union professionnelle artisanale (UPA), la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) la Confédération nationale de l'artisanat des métiers et des services (CNAMS), l'Assemblée permanente des chambres de métiers et de l'artisanat (APCM) et de nombreuses chambres de métiers et de l'artisanat, mais aussi de la Confédération générale de l'alimentation en détail (CGAD), la Chambre nationale de l'artisanat des travaux publics et du paysage (CNATP) ainsi que la Fédération nationale de la coiffure (FNC).



Annexe 2

Présentation de la CAPEB

CAPEB Région Ile-de-France

Créée en 1946, la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) est une des trois composantes de l'Union Professionnelle Artisanale (UPA). Elle est à ce titre, l'Organisation Professionnelle reconnue par les Pouvoirs Publics pour représenter le secteur de l'Artisanat du Bâtiment.

En Ile-de-France, l'Artisanat du Bâtiment c'est :

- 60 000 entreprises
- 150 000 actifs
- 115 500 salariés
- 13 milliards de chiffre d'affaires
- Des entreprises artisanales qui forment également 73% des apprentis du Bâtiment.

L'Union Régionale est composée de tous les Syndicats Départementaux de la région sans exception :

La CAPEB 75 Paris et Petite Couronne (75-92-93-94)

La CAPEB Grande Couronne (78-91-95)

La CAPEB Seine-et-Marne (77)

Elle assure, par la volonté de ces derniers, la défense et la représentation des artisans dans les lieux de décision de la région. L'Union Régionale est également un outil de mutualisation et d'action pour les Syndicats Départementaux de l'Île-de-France.

Le rôle des Syndicats Départementaux de la CAPEB est d'être quotidiennement à l'écoute et au service des artisans. Ils sont en contact direct avec eux.

La CAPEB a donc, a travers ces différentes structures, un rôle de promotion de l'Artisanat du Bâtiment car défendre les intérêts de ce secteur c'est, aujourd'hui, tenter de modifier l'image qu'en a le public.

Notre volonté est de rendre à ce milieu les valeurs qui lui reviennent : la qualité du travail et le dynamisme du secteur de l'Artisanat du Bâtiment.

Nos Objectifs :

En tant qu'organisation professionnelle représentant les artisans du Bâtiment, la CAPEB Ile-de-France a pour mission de promouvoir, représenter et défendre les intérêts de ces entreprises. La CAPEB assure donc un rôle de promotion de l'Artisanat du Bâtiment car défendre les intérêts de ce secteur





c'est, aussi veiller à ce que l'image de ce secteur dans le grand public corresponde bien à la réalité d'une activité riche, variée et fortement créatrice d'emploi.

Nos Actions :

Parallèlement aux actions d'aide aux entreprises, la CAPEB Région Ile-de-France conduit depuis quelques années, en collaboration avec la Région Île-de-France, des actions d'information et de sensibilisation aux métiers de l'Artisanat du Bâtiment.

La CAPEB Région Ile-de-France estime qu'il est important de mettre en place une campagne de communication et de former les entreprises artisanales du Bâtiment, dont la rénovation est l'activité principale, à l'« éco-rénovation ».

Dans ce cadre elle a prévu un certain nombre d'actions.

▪ **CAPEB Paris et Petite Couronne**

La CAPEB Paris et Petite couronne réunit plus de 3000 adhérents, pour lesquels elle développe des services nombreux.

Elle accompagne les entreprises de leur création à leur transmission en répondant à toutes leurs questions, quel qu'en soit le domaine (juridique, fiscal, financier, technique, économique, comptable...). Elle rédige à leur attention des circulaires d'information, des ouvrages (Mémento social, CAP'Energies Bat', CAP Entreprise du Bâtiment...) et des guides pratiques (TVA à 5,5%, Prêt Eco PTZ...). Elle organise, aussi, de nombreuses manifestations et réunions d'information.

Certains de ses services, particulièrement innovants et performants, bénéficient de la reconnaissance et du soutien des Pouvoirs publics.

▪ **CAPEB Grande Couronne**

La CAPEB Grande Couronne représente les 15 700 artisans et petites Entreprises du Bâtiment sur les départements des Yvelines, de l'Essonne et du Val d'Oise.

Sa vocation :

- Défendre les intérêts matériels et moraux de toutes les entreprises artisanales du bâtiment, quelque soit leur corps d'état.
- Conseiller, accompagner et soutenir les entreprises artisanales du bâtiment sur les plans professionnel, technique, économique, fiscal et social.
- Prévenir et informer les entreprises sur l'évolution de leur environnement juridique, économique et social.
- Valoriser et promouvoir les métiers de l'Artisanat du Bâtiment auprès des maîtres d'ouvrage, des particuliers, des jeunes, de leurs parents et enseignants.





▪ CAPEB Seine-et-Marne

La CAPEB de Seine et Marne est dirigée par un Conseil d'Administration composé de chefs d'entreprise et de conjoints élus par ses adhérents. Claudio PEROSA, artisan Plombier Chauffagiste en est le Président en exercice. Les dirigeants de la Chambre s'appuient sur une équipe de collaborateurs placés sous la direction du Secrétaire Général, Gilles LAOT pour apporter aux adhérents de nombreux services en matière de :

- Conseil en formation
- Gestion et suivi des qualifications professionnelles et des labels : ECO Artisan, Professionnel du Gaz, Qualibat, ...
- Conseil juridique et social
- Transmission, reprise d'entreprise
- Paie
- Recouvrement, Contentieux
- Documentation

Chiffres clés

L'artisanat du BTP en Seine et Marne c'est :

- 6 000 entreprises
- 16 000 salariés
- 1 700 apprentis

